Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212203723-20261012-DEL2026089-DE

Mairie de TRÉMUSON
Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2026

Date de la convocation :
5 octobre 2026
Date d'affichage :
5 octobre 2026

Nombre de conseillers :
En exercice – 19
Présents – 16
Procuration – 3

L'an deux mil vingt-six, le douze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de Trémuson, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yvon ORGEBIN, Maire.

Membres présents : M. ORGEBIN Yvon, Maire, Mme GUILLO Sylvie, M. ETES Cyrille, Mme CONAN Sylvie, M. BAUD Adrien, Adjoints au Maire, Mme JANOT-MONFORT Annie, M. GUILLARD Alain, Mme BONENFANT Gaëlle, M. PHILIPPE Stéphane, M. LE COUTURIER Arnaud, M. BOUTOUILLER Benoît, Mme JEAN Florence, Mme PEDRON Estelle, M. GLOAGUEN Maxime, M. GALLOY Johann et Mme HERRAULT Ophélie, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme ASSON Pascale a donné procuration à M. ORGEBIN Yvon, Mme LE FORBAN Roselyne a donné procuration à Mme CONAN Sylvie et M. BONGRE Cyrille a donné procuration à M. ETES Cyrille.

Secrétaire de séance : Madame Florence JEAN

Délibération 2026-089 / Finances locales – Décision budgétaire

Objet : Prise en charge des frais pour le congrès des maires

La 108ème édition du Congrès des Maires se tiendra du 24 au 26 novembre 2026, au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. Ce moment de rencontre permet d'obtenir des retours d'expériences des communes dans des domaines variés : économie, enfance-jeunesse, urbanisme, environnement…

Monsieur le Maire propose que les frais d'hébergement, de transport et de repas liés à la participation des élus Trémusonnais au congrès des Maires soient pris en charge par le budget communal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** la prise en charge des frais engagés pour cette participation sous réserve des justificatifs s'y afférents.

Fait à TREMUSON, les jours, mois et an que dessus,

Florence JEAN
Secrétaire de séance

Yvon ORGEBIN
Maire